

Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

BANQUE CIC NORD OUEST CIC CAEN SAINT PIERRE 6 B RUE DE STRASBOURG 14000 CAEN

déclare et atteste avoir reçu la somme de 5 000 €.

RENAUD ALDRIC, gérant de la société SARL 45 DU VENT, S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 31 AVENUE DU 6 JUIN 14000 CAEN, déclare sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	RENAUD ALDRIC 31 AVENUE DU 6 JUIN
Nombre de parts	500
Montant versé	10 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 20 août 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Lu et approuvé



JST06

SANTERNE Claire
Directrice d'agence

CIC Nord Ouest
Agence de Caen St Pierre
6 bis rue de Strasbourg
14000 CAEN



**Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social**

La banque ci-après :

BANQUE CIC NORD OUEST CIC CAEN SAINT PIERRE 6 B RUE DE STRASBOURG 14000 CAEN
déclare et atteste avoir reçu la somme de 5 000 €.

RENAUD ALDRIC, gérant de la société SARL 45 DU VENT, S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 31 AVENUE DU 6 JUIN 14000 CAEN, déclare sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	RENAUD ALDRIC 31 AVENUE DU 6 JUIN
Nombre de parts	500
Montant versé	10 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 20 août 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Lu et approuvé

JST06

SANTERNE Claire
Directrice d'agence
Agence de Caen St Pierre
6 bis rue de Strasbourg
14000 CAEN

Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

BANQUE CIC NORD OUEST CIC CAEN SAINT PIERRE 6 B RUE DE STRASBOURG 14000 CAEN
déclare et atteste avoir reçu la somme de 5 000 €.

RENAUD ALDRIC, gérant de la société SARL 45 DU VENT, S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 31 AVENUE DU 6 JUIN 14000 CAEN, déclare sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	RENAUD ALDRIC 31 AVENUE DU 6 JUIN
Nombre de parts	500
Montant versé	10 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 20 août 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Lu et approuvé

JST06



SANTERNE Claire
Directrice d'agence
 **CIC Nord Ouest**
Agence de Caen St Pierre
6 bis rue de Strasbourg
14000 CAEN

